

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

La singulière légende du Puy de Vézy

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3060 titres à ce jour. « C'est un phénomène psychologique digne d'attention, que les vieillards, atteignant la limite extrême de l'âge, voient reparaître en leur mémoire les souvenirs depuis longtemps effacés de leur première enfance. Le cours de la vie, considéré sous ce point de vue, serait comme un fleuve perdu qui, par des méandres souterrains, remonterait et rejaillirait vers sa source. Chargé d'années, je rends grâce à Dieu de m'accorder les bénéfices consolateurs de cette loi de retour. Je revis par le rappel de ma jeunesse. Dans le

Bientôt réédité

Leodunum ou le Puy de Vézy COLLONGES

par Paul BIAL

Collonges fit partie de la vicomté de Turenne

Surnommée « la cité aux vingt-cinq tours », la commune de Collonges-la-Rouge tient sa personnalité unique tout d'abord de son implantation géographique. De sa situation frontalière entre le Quercy, l'Auvergne, la vallée de la Dordogne, le Limousin et le Périgord découlent en effet une richesse et une variété exceptionnelles qui procurent à son territoire une diversité de milieux et de paysages. En 785, ses terres furent données au comte de Limoges, afin de financer en partie la fondation

du monastère de Charroux, en Poitou. Autour du prieuré, vint se réfugier une population de paysans, d'artisans et de commerçants. Dès 844, Collonges fit partie de la vicomté de Turenne, indépendante de la couronne de France. Ce statut lui permit de bénéficier de précieuses exemptions fiscales, de libertés, de franchises, de privilèges et d'immunités. Dans cette cité qui avait également la capacité d'exercer la justice, de nombreux praticiens du droit vinrent s'installer et construire, tout comme les membres de la noblesse d'épée, de superbes résidences. La vente de la vicomté à la couronne en 1738 et la fin des privilèges provoquèrent le début de son déclin. En 1942, le site tout entier fut classé, grâce à l'action de quelques Collongeois et leur association des Amis de Collonges.



calme des nuits sereines, les impressions évanouies, les sentiments éteints, les récits oubliés se réveillent, s'estompent, se desinent et se colorent en apparitions inattendues (...) Il va donc sortir de cette écriture une monographie de Collonges, bourg important, situé à deux kilomètres environ de la petite ville de Meyssac (Corrèze). Nous passerons une rapide revue de ses édifices, de ses maisons, de ses familles marquantes des trois derniers siècles. Nous remonterons ensuite aux origines et, à ce propos, nous raconterons et discuterons la singulière légende du Puy de Vézy. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 3064 TITRES**

**25 TITRES SUR
LA CORRÈZE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

Les coutumes du vieux Collonges

Le livre premier est consacré au « vieux Collonges ». Les différents chapitres présentent la population et le commerce autrefois importants, la ville ; les Vassignac, seigneurs de Collonges, la maison forte, les derniers des Beauval ; la maison Ramade de la Serre, le château de Friac, Monsieur de Friac ; les Maussac, le château de Maussac, le Martré, les familles notables de Collonges ; la châtelainie du Monteil, la tradition des Bial, propriétaires primitifs de ce fief, la famille de Malepeyre ; la légende de Bellerade, la princesse rouge ; les coutumes du vieux Collonges, le Moyen Âge, le Collonges romain, le Collonges gaulois. Le livre deuxième raconte la légende du Puy de Vézy. Au fil des chapitres, Paul Bial évoque le clan de Turenne, son chef et ses fils, le départ pour la guerre, le vœu de la *Limousette* ; son pèlerinage à la *Croso dé Coummer*, la ligue des prêtres ; les mesures de défense, l'arrivée de César et le siège du Puy d'Ussolud, la bataille d'Aubiach ; la surprise de Turenne, la destruction du Puy de Vézy, la fondation de Monteil ; une variante de la légende et la *Grande Marie*, la comparaison avec celle de *Tata Tounitou*, la *Pialo-dindo* ; *Lou sonairé*, sa descente aux enfers, ce qu'il savait de la légende, l'Arbois ; l'*Annotte*, bergère, maîtresse d'école, apothicaire, médecin, sœur de charité, la prophétie du talisman. Le livre troisième présente une critique de la légende du Puy de Vézy. L'auteur y traite de l'étymologie des noms des personnages, les légendes analogues ; le caractère païen de la légende, les talismans chez les Celtes ; la critique de la bataille d'Aubiach, les croix du Bouig et du Puy Boubou ; ce qu'était un oppidum de la Gaule au temps de César ; le site topographique et géologique du Puy Boubou et du Puy de Vézy ; l'application du principe du défaut de marques apparentes au Puy de Vézy.

